

MONTREAL – Séance de travail des dirigeants d’At-Large : équipe de direction de la ccNSO et introduction à la préparation pour l’ATLAS III
Dimanche 3 novembre 2019 – 15h15 à 16h45 EDT
ICANN66 | Montréal, Canada

MAUREEN HILYARD : On a beaucoup de place autour de la table. La réunion maintenant est enregistrée.

Si vous êtes un invité de la ccNSO, n’hésitez pas à vous asseoir autour de la table. Merci. Nous nous asseyons, nous prenons place et je vous présente, si vous ne la connaissez pas, Katrina Sataki, qui est à la tête de la ccNSO.

KATRINA SATAKI : On va parler de ccTLD, je crois. Non ?

MAUREEN HILYARD : C’est cela, la ccNSO.

KATRINA SATAKI : Il y a de cela plusieurs années, c’est comme hier à l’ICANN vous savez, mais je crois que c’était il y a quatre ou cinq ans, on a donné une mise à jour, peut-être pas une mise à jour mais une explication des ccTLD et de la ccNSO. C’était très utile comme exercice mais pendant un an on ne s’est pas vus beaucoup et Maureen, merci de m’avoir invitée une

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

nouvelle fois. Nous avons de nouvelles personnes dans nos entités respectives, donc c’est tout à fait intéressant d’échanger.

J’ai une présentation que nous allons mettre à l’écran s’il vous plaît. Le titre de la présentation, c’est « Une taille unique ne convient pas à tout le monde », ce n’est pas la taille unique. Et on va mettre à l’écran d’ici peu cette présentation sur les ccTLD. Il y a beaucoup d’acronymes, je vous préviens. On parle des TLD, vous le connaissez, des domaines de premier niveau.

Et nous distinguons deux types de noms de domaine de premier niveau : il y a les ccTLD, ça, c’est les codes de pays, et les gTLD génériques. Voilà, nous l’avons à l’écran, merci beaucoup, très bien. C’est très clair maintenant. Je vous demanderais de passer d’une diapositive à une autre.

Lorsque l’on parle des ccTLD, nous avons également un autre terme, les ccTLD IND, les noms de domaine internationalisés. Et je vais vous expliquer la différence d’ici peu. On avance.

Et il est important d’avoir certains faits. D’après un rapport de VeriSign, il y a environ 351 millions de noms de domaine. En fait, c’est plus que cela, mais c’est le premier trimestre, cela. Parmi ceux-ci, nous avons des enregistrements de ccTLD, qui représentent 156 millions environ. Parmi les 10 principaux TLD par nombre de domaines reportés, nous avons sept ccTLD et vous les avez en bleu.

Donc ces ccTLD, d’où proviennent-ils ? Nous avons une liste ISO 3166 ; tous les pays et les territoires sont contenus dans cette liste, et il y a

des codes. Il y a des codes à deux ou à trois lettres. Nous nous concentrons sur les codes alpha-2 à deux lettres. Ils sont utilisés pour les ccTLD. Par exemple, si un pays ou un territoire a un code alpha à deux lettres, il peut demander que son ccTLD soit ajouté à la zone racine. S’il n’a pas, ce pays ou territoire, un code d’affecté, c’est impossible d’avoir un code de pays.

Lorsque je rencontre des nouveaux venus, ils me posent la même question : « Qu’est-ce que je peux faire ? Est-ce que je peux demander à l’ICANN d’avoir un ccTLD ? » Uniquement si vous avez un code alpha sur cette liste ISO 3166. C’est une agence des Nations Unies, on ne va pas rentrer dans ces détails, mais l’ICANN n’est pas en mesure de décider ce qu’est un territoire ou un pays ; c’est vraiment limité à cette liste ISO 3166. Passons à la diapositive suivante.

Il y a beaucoup de ccTLD dans le monde. Chaque pays ou territoire a un ccTLD et il y a... Merci. Sur cette diapositive, vous avez une gestion des opérations au niveau local. Contrairement aux gTLD, les ccTLD sont localement gérés. C’est une bonne chose que ce soit au niveau du pays ou du territoire. Ce n’est pas tout à fait le cas dans tous les cas de figure mais en général, c’est une gestion locale.

Deuxièmement, la différence par rapport aux gTLD, c’est que les ccTLD sont là pour servir la communauté internet locale ; c’est un des critères. Et ils développent leurs propres politiques avec certains critères néanmoins à respecter. Ces politiques locales signifient donc que le développement est fait dans le cadre des juridictions nationales, locales. Cela, c’est une forte distinction par rapport aux

gTLD. Ils sont soumis aux lois locales. Il y a des compétences techniques nécessaires aussi pour que cela soit géré à bon escient. On peut atteindre ce but de diverses manières.

Comme je l’ai déjà mentionné, les ccTLD sont différents, sont divers. C’est une forte diversité. Les pays sont très différents de par leur taille, de par leur population, leur système juridique. Et inévitablement, cela va avoir une influence sur la manière dont le ccTLD est géré. On parlera du partage d’expérience un petit peu plus tard. Vous avez une carte du monde devant vous et vous voyez bien cette diversité importante entre les pays. Et les ccTLD sont encore plus divers que cela.

De par leur structure juridique, en général, c’est à but non lucratif mais il y en a qui sont à but lucratif. Il y en a qui sont gérés directement par les gouvernements ou par une université par exemple. Il y a des modèles d’enregistrement qui sont fort divers aussi. Il y a parfois ceux qui fonctionnent uniquement avec des bureaux d’enregistrement, donc pour enregistrer un nom de domaine sous un ccTLD, vous devez avoir un bureau d’enregistrement accrédité. Il n’y a parfois pas de bureau d’enregistrement, l’enregistrement est fait directement avec le ccTLD ou bien il y a un modèle mixte où il y a à la fois des bureaux d’enregistrement ou la possibilité d’avoir un enregistrement direct.

En ce qui concerne le modèle de gestion de ccTLD, parfois, c’est la même entité qui développe les politiques et qui gère les ccTLD et parfois, c’est séparé. Il y a un côté technique, il y a un côté développement de politiques. Parfois, les fonctions d’enregistrement

sont externalisées et c’est une autre entité parfois plus importante qui va gérer le TLD. Diapositive suivante.

Les politiques locales jouent un rôle très important puisque c’est dans un pays précis qu’ils doivent suivre les lois locales, les coutumes locales, les politiques publiques. Mais c’est une question de collaboration. On ne peut pas aller acheter un livre « Comment gérer un ccTLD ». Soit vous essayez de le faire, soit vous apprenez par vous-même, soit vous travaillez avec vos collègues, vos pairs, vous échangez des informations, des meilleures pratiques, des meilleures approches. Vous apprenez de cette manière et vous ne répétez pas les mêmes erreurs. Cela caractérise beaucoup les ccTLD ; nous partageons entre nous. On n’est pas en concurrence entre nous. On travaille au niveau local, on est en concurrence plutôt avec les gTLD. C’est une concurrence assez ardue d’ailleurs. Mais entre nous, il n’y a pas de sens de la concurrence, ce qui nous permet de partager beaucoup plus. On parle de nos erreurs qui sont parfois toutes bêtes et on apprend beaucoup d’autres expériences de ces TLD. Donc il y a beaucoup de sensibilisation, de partage.

Il y a quatre organisations régionales avec des membres qui sont des ccTLD dans ces régions. Nous avons AfTLD pour l’Afrique, AOTLD pour l’Asie-Pacifique, pour la région Europe, on a CENTR et LACTLD pour l’Amérique latine et les Caraïbes. Donc le partage se fait dans ces organisations locales. Les ccTLD de ces régions peuvent devenir membres de ces organisations locales mais mondialement, on se retrouve, on collabore au niveau de la ccNSO.

Et une nouvelle fois, lorsque je parle du modèle de membres de la ccNSO, la ccNSO repose sur des membres, pas tous les ne ccTLD sont membres d’organisations régionales et pas tous les ccTLD sont membres de la ccNSO. Donc c’est aux ccTLD de décider de faire partie de ce modèle d’adhésion, de faire partie de la ccNSO, de faire partie d’une entité régionale. Nous avons l’ALAC qui est représenté sur ce diagramme. Et nous avons également les registres ccTLD.

Définition formelle de la ccNSO : une entité de la structure de l’ICANN qui a été bâtie pour les ccTLD. Nous avons des textes statutaires, des statuts de l’ICANN qui parlent de la ccNSO. Les responsabilités sont définies tel quel : développer et recommander au Conseil d’Administration des politiques mondiales en rapport avec les noms de domaine de premier niveau et codes de pays, avoir un consensus au niveau de la communauté ccNSO avec des activités en rapport avec les différents noms des ccTLD, coordonner avec d’autres organisations de soutien de l’ICANN, nommer des personnes pour remplir les sièges 11 et 12 du Conseil d’Administration, et autres responsabilités.

Une nouvelle fois, l’Article 10 des statuts de l’ICANN est très explicite. Les politiques qui s’appliquent aux membres de la ccNSO dans le cadre de leur modèle d’organisation sont des politiques qui sont développées dans ces sections indiquées dans les textes statutaires de l’ICANN. Donc on ne peut pas développer des politiques sur quoi que ce soit ; c’est très clair. On a vraiment une mission très claire qui est définie dans les statuts. Adhérer aux résultats des activités sera sur un monde volontaire sur les meilleures pratiques qui seront partagées

entre gestionnaires de ccTLD pour le développement des compétences de ces responsables de ccTLD dans la communauté mondiale ; collaboration opérationnelle et technique dans les régions et mondialement, on se retrouve donc au niveau de la ccNSO dans l’ICANN.

Voilà ce que j’aimerais souligner. Toutes ces politiques de l’ICANN s’appliquent aux membres de la ccNSO dans la limite de ses politiques qui abordent des problèmes qui rentrent dans la mission de la ccNSO et qui ne rentrent pas en conflit avec les lois qui régissent les gestionnaires des ccTLD au niveau local et au niveau des territoires, comme on l’a vu. Les lois locales sont extrêmement importantes et il faut donc gérer les ccTLD et ses responsables. Nous avons cette liste ISO dont nous avons parlé tout à l’heure.

Mais un exemple de politique que nous avons développée et testée, c’est ce processus rapide pour qu’un pays puisse demander une chaîne ccTLD, donc un codes des pays, pas à partir de la liste ISO mais avec un nom de domaine internationalisé IDN. Cela, c’est très récent. On reste sur cette diapositive.

Les statuts de l’ICANN prévoient que les membres de la ccNSO peuvent être des gestionnaires de ccTLD, à savoir l’entité responsable de gérer un domaine de premier niveau géographique suivant la liste ISO 3166. Je disais qu’on a également des ccTLD IDN. Diapositive suivante.

On passe à cette diapositive qui n’est pas simple à voir mais qui montre les ccTLD IDN qui existent. À l’heure actuelle, il existe ces 61 ccTLD IDN sur 42 pays et territoires. Et vous les voyez tous à l’écran en ce moment même.

D’après les statuts constitutifs de l’ICANN, diapositive suivante, ces ccTLD IDN ne peuvent pas être des membres de la ccNSO, pour l’instant en tout cas. Nous prévoyons de résoudre cela au moment de lancer notre PDP dans l’année à venir. Ce PDP compte modifier les statuts constitutifs, ce que nous demanderons au Conseil d’Administration, pour dire que les ccTLD IDN peuvent également rejoindre la ccNSO et y participer.

Mais tout n’est pas aussi mal que cela parce que ces ccTLD IDN sont pour la plupart gérés par les mêmes gestionnaires de ccTLD qui gèrent les ccTLD à deux caractères. Il existe cependant des gestionnaires qui ne gèrent pas des ccTLD à deux caractères mais dans l’avenir proche, on prévoit qu’ils soient également admissibles.

Diapositive suivante. Parlant de la composition actuelle de la ccNSO, nous avons désormais 172 membres en date d’octobre 2019. Vous voyez ici sur cette image la distribution régionale des membres. Dans la région Asie-Pacifique, nous avons le plus grand nombre de ccTLD puisque c’est une région énorme. En Europe par exemple, on en a beaucoup moins, c’est beaucoup plus concentré. En Amérique du Nord, on n’en a pas beaucoup.

La quantité de membres de la ccNSO est en augmentation. Vous l’aurez entendu dire lors du forum communautaire plus tôt aujourd’hui, nous avons dit que cette quantité croissante pose des problèmes parce qu’il n’est pas facile de trouver des non-membres de la ccNSO qui soient actifs pour les désigner auprès de l’équipe de révision de la transition IANA. Il faudra changer cela dans les statuts constitutifs.

Que font nos membres ? Premièrement, nous votons. À travers notre vote, nous élisons des conseillers et j’en reparlerai par la suite. Nous désignons deux membres du Conseil d’Administration de l’ICANN votant sur des politiques et des résolutions du Conseil. Dans le cas des résolutions du Conseil, le conseil de la ccNSO les approuve puis les membres élaborent un document contenant des règles, un document qui date de 2004 d’ailleurs, et établit quelles sont les règles et les procédures pour le conseil de la ccNSO et il y est dit que toutes les règles résultent... Ou autrement dit, si 10 % des membres demandent à ce qu’il y ait un vote par rapport à une décision à prendre, les membres vont devoir voter pour soit approuver une décision du conseil ou pas. Si 10 % des membres ne s’opposent pas dans les sept jours de l’adoption de la décision, dans ce cas-là, la décision entre en vigueur.

Ces exigences sont assez restrictives comme imposition à la participation active des participants décideurs. Dans le cas des participants décideurs, la communauté habilitée est assez serrée et on

finit par avoir des votes assez serrés. On peut toujours essayer de renforcer notre système de freins et contrepoids.

Les membres de la ccNSO participent également aux groupes de travail. Or dans le cas des groupes de travail de la ccNSO, pour n’importe quel groupe, il n’est pas obligatoire d’être membre de la ccNSO pour participer à nos groupes de travail. Il n’est pas une exigence non plus d’être dans la salle lorsque nous avons des réunions des membres et vous ne devez pas être un membre pour participer aux discussions qui se tiennent pour ces réunions-là. D’ailleurs, presque toute la correspondance échangée à travers la liste de diffusion des membres de la ccNSO est également partagée avec la communauté élargie de la ccNSO. Cependant, il existe une liste privée qui contient des informations par rapport aux élections du conseil de la ccNSO, qui est privée et exclusive aux membres de la ccNSO.

Passons maintenant au conseil de la ccNSO. Nous essayons d’être très équilibrés et c’est pourquoi chaque région désigne trois conseillers des ccTLD et le NomCom en désigne trois autres. Dans le cas du NomCom, on s’attend à ce qu’ils apportent une vision différente, pas la vision du ccTLD mais une vision externe qui pourrait nous aider à voir des choses qu’en tant que ccTLD nous ne voyons pas.

Et encore une fois suivant les statuts constitutifs, défilez un tout petit peu pour que l’on voie le reste des diapositives s’il vous plaît Heidi, on a des observateurs et des organisations régionales qui siègent également au conseil sans droit de vote, mais qui peuvent autrement participer à tous nos événements sur un pied d’égalité.

Parlant du conseil, qu’est-ce qu’il fait spécifiquement? En termes généraux, nous avons deux rôles: le rôle administration et le rôle représentatif. Donc l’administration, c’est les fonctions au quotidien et le rôle représentatif, comme ce que je fais aujourd’hui, est de nous réunir avec d’autres communautés en représentation de la ccNSO, ce que nous faisons aussi bien que nous le pouvons. Diapositive suivante, qui est la dernière de la présentation.

S’agissant des ccTLD et de l’ICANN, quels sont les aspects principaux qui nous unissent? Le principal est bien sûr la fonction IANA. Tous les ccTLD appartiennent à la racine et par conséquent, on a besoin de l’IANA pour entretenir la racine. Autrement, rien ne fonctionnerait.

Pour ce qui est de l’adhésion de la ccNSO, encore une fois, je répèterai, il s’agit d’un modèle d’adhésion à titre volontaire. Les ccTLD peuvent nous rejoindre ou nous quitter à tout moment.

Nous avons des contributions financières des ccTLD à titre, encore une fois, volontaire. L’ICANN ne peut pas exiger des contributions aux ccTLD. Cela dépend des ccTLD et c’est à eux de décider de s’ils veulent contribuer, les gestionnaires, et de combien.

Nous avons rédigé un guide qui contient des orientations visant à aider les ccTLD à trouver quel est le rang dans lequel ils se sentent plus à l’aise et les rapports entre les ccTLD sont également documentés. Souvent, parmi nous, il y en a certains qui ont échangé des lettres avec l’ICANN, reconnaissant l’existence de l’autre, et il y en a même qui ont signé des contrats avec l’ICANN.

Voilà donc une introduction très rapide au monde de la ccNSO et des ccTLD. Si vous avez des questions, je serai contente d’y répondre. J’espère qu’il sera plus clair maintenant pour vous ce que nous pouvons faire, ce que nous ne pouvons pas faire, etc.

Oui, allez. Je m’appelle Katrina.

NADIRA ALARAJ :

Certains des problèmes que vous avez soulevés par rapport à la localisation des titulaires de nom de domaine n’étaient pas très clairs. Suivant les législations nationales, il faut qu’ils se conforment aux politiques et à la législation. L’intérêt d’un ccTLD de s’ouvrir au marché international, au marché des non-résidents, que recommanderiez-vous ? C’est-à-dire dans notre région, il faut avoir par exemple une carte d’identité pour pouvoir enregistrer un nom de domaine sous le ccTLD du pays. Mais maintenant, ils veulent s’ouvrir souvent. Donc que recommanderiez-vous ?

KATRINA SATAKI :

Merci. Oui, comme je l’ai dit, cela dépend toujours du ccTLD local ; c’est à eux de décider de le faire ou pas et de comment le faire. C’est formidable lorsqu’on peut apprendre des autres. L’ICANN et dans toutes les régions, moi-même, je viens de la région européenne et tous les ccTLD dans cette région sont ouverts. Dans la plupart des cas, on n’est pas tenu d’être un ressortissant des pays. On nous demande pourtant d’être résident de l’Union européenne. L’ouverture est une bonne occasion pour apprendre mais il faut comprendre que si vous

voulez contrôler qui sont les titulaires des noms de domaine enregistrés sous un ccTLD, si vous ouvrez l’enregistrement, vous perdrez le contrôle. Vous devrez me faire confiance si je vous dis : « Je suis Katrina. » Je me souviens dans le cas de mon ccTLD quand on l’a ouvert ou alors il n’était jamais fermé. Donc il est difficile de vous conseiller des mesures pour ouvrir votre ccTLD à des étrangers. Peut-être que quelqu'un parmi mes collègues a une expérience à partager. Margarita ?

MARGARITA VALDES :

Je viens du .cl et dans l’histoire des ccTLD en général, comme Katrina le disait, on a vu différents modèles, différentes institutions qui gèrent les ccTLD depuis le début. Mais ce que nous voyons comme phénomène est que parfois, on commence étant bureau d’enregistrement et opérateur de registre en même temps, donc c’est vous qui établissez les règles. Mais lorsqu’un ccTLD décide de travailler avec les bureaux d’enregistrement qui soient de quelqu'un d’autre, la manière de le faire est de ne pas être un ccTLD fermé. En général, la fermeture est liée à l’exigence d’avoir des représentants locaux, une adresse locale ou utilisation d’un représentant tiers par exemple qui est exigée si vous n’êtes pas dans le pays. En général, la décision de faire évoluer les ccTLD commence par une structure unique, monolithique qui finit par se diviser en bureaux d’enregistrement et opérateurs de registre.

KATRINA SATAKI : Merci Margarita. C’est très intéressant ce que vous dites. Vous pourriez ouvrir votre ccTLD lorsque vous vous sentirez suffisamment fort. Mais si vous ouvrez l’enregistrement, vous pourrez l’ouvrir également aux bureaux d’enregistrement de l’étranger. Et si vous avez un bureau d’enregistrement à l’étranger, le marché pourra donc mûrir et même les bureaux d’enregistrement locaux vont devoir se développer de manière plus rapide et plus renforcée pour pouvoir suivre les tendances des clients.

JOHN LAPRISE : Nous avons cinq personnes qui souhaitent prendre la parole et il ne nous reste que neuf minutes, donc je vais vous demander d’être brefs. J’ai Sergio, Javier, Humberto, Ricardo et Barrack dans la liste d’intervenants. Nous commencerons par Sergio.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci. Katrina, mettez vos écouteurs s’il vous plaît, je parlerai en espagnol. Bien.

Merci Katrina. J’apprécie cette présentation et cette introduction au sujet des ccTLD et de la ccNSO. J’ai certaines considérations à présenter sur un cas particulier.

En 1997, ces codes des pays comprennent le .fk et le .gs, à savoir les îles Falkland et Géorgie du Sud qui sont des territoires disputés entre l’Argentine et la Grande-Bretagne. Ces codes des pays sont cédés à l’encontre d’un accord que l’on avait au sein du comité des Nations

Unies parce que l’ICANN a aussi un cadre réglementaire des Nations Unies qui a été adopté. Mais cependant, ces ccTLD ont été cédés, donnant à ces territoires en lise le statut de pays. Pour moi la question est de savoir si dans ce cadre, on pourrait essayer de résoudre cela. Il y a un conflit grave que l’on a devant nous. Merci.

KATRINA SATAKI :

Je vous remercie de poser cette question. Comme je le disais et j’essayais d’être assez claire spécifiquement pour cette raison, l’ICANN ou la ccNSO n’est pas en mesure de décider sur des questions comme celles-là. Ce n’est pas à nous. Nous ne sommes pas l’autorité compétente pour le faire. Or, s’il existe un code de ccTLD sur la liste de l’ISO, quiconque qui s’est vu attribué ce code peut le demander et ce n’est pas à nous d’essayer de résoudre ces disputes. Merci.

JOHN LAPRISE :

Javier.

JAVIER RUA-JOVET :

Merci Katrina pour cette présentation qui rafraîchit nos connaissances.

Récemment, j’ai eu l’honneur et le plaisir de travailler dans la piste de travail numéro cinq avec un des membres distingués, Annabeth Lang, de la ccNSO. Ce que j’ai apprécié chez elle et ce que nous avons vu lors de notre présentation au sujet des ccTLD, c’est qu’on comprend la diversité des ccTLD comme on comprend la diversité d’At-Large

d’ailleurs, et vous avez beaucoup de diversité. Donc une personne comme Annebeth, lorsqu’elle représente la ccNSO auprès d’un groupe, elle doit apporter l’esprit de la ccNSO, qui comprend différents points de vue mais qui doit transmettre une certaine unicité au niveau de la perspective de la ccNSO. Donc ma question, si vous pouviez nous rappeler de la nature du .eu. Est-ce un ccTLD ?

KATRINA SATAKI : Oui, il s’agit d’un ccTLD. Il appartient à la liste de l’ISO, donc c’est un ccTLD.

JOHN LAPRISE : Humberto ?

HUMBERTO CARRASCO : Je parlerai en espagnol de manière à pouvoir mieux exprimer ce que je tiens à dire.

Merci Katrina pour cette présentation qui était très intéressante. J’ai deux commentaires à faire.

On me dit qu’il y a des organisations régionales dont LACTLD. Ce qui me frappe est que Porto Rico fait partie du LACTLD et à l’interne, on a toujours voulu intégrer Porto Rico à LACRALO mais on n’a jamais pu le faire. D’ailleurs, ils étaient les membres fondateurs, mais ils n’ont pas pu signer. Donc bienvenue à LACRALO si vous voulez nous rejoindre, Porto Rico.

J’ai un autre commentaire du point de vue de l’At-Large parce qu’il me semble qu’il existe une énorme synergie entre l’At-Large et les ccTLD. Avec Margarita qui est la représentante chilienne, nous avons organisé des évènements conjoints et NIC Chili à travers Margarita et d’autres membres comme Patricio, [inaudible] et d’autres nous ont invités à un programme de clinique pour la défense des domaines d’utilisateurs finaux, qui était un grand succès. Au fond, nous avons essayé d’équilibrer la défense des utilisateurs de l’internet. Donc je pense qu’on a une grande opportunité ici entre l’At-Large et les ccTLD. Merci.

KATRINA SATAKI :

Un commentaire très rapide. Moi aussi, j’ai des difficultés par rapport à l’Amérique latine, l’Amérique du Nord. Mais s’ils quittent la région Amérique du Nord, il n’y aura plus personne.

JOHN LAPRISE :

Ricardo.

RICARDO HOLMQUIST :

Je vais m’exprimer également en espagnol. Javier s’est mis à parler en anglais, je ne sais pas pourquoi. C’est un traître. C’est peut-être pour son appartenance à l’Amérique du Nord. Je parle en tant qu’utilisateur.

Au niveau de la ccNSO et toutes les organisations régionales, il y a des codes de conduite. Et je sais que chaque ccTLD est indépendant. Mais s’il y a un code de conduite obligatoire, il doit être respecté. Dans mon

pays, le ccTLD n’a pas bien fonctionné depuis deux ans. Il faut aller sur place pour obtenir quoi que ce soit. On ne peut leur envoyer un coup de fil ou une télécopie. Il y a des problèmes au niveau de la procédure. En 2017-2018, pendant cinq semaines, les utilisateurs ne pouvaient les contacter.

KATRINA SATAKI :

Je sais qu’il n’y a pas d’obligation. Chaque ccTLD gère son propre fonctionnement dans son environnement. On s’attend à ce qu’ils opèrent pour la communauté internet locale et vous devriez en effet demander des changements.

JOHN LAPRISE :

Oui, Barrack et ensuite, la file d’attente sera fermée. Donc Barrack, allez-y.

BARRACK OTIENO :

Merci beaucoup. Merci Katrina. J’aimerais donc rajouter à la suite de la question posée par Nadira par rapport au monde en développement et à ses perspectives. Je crois que des régions comme l’Afrique, la plupart des registres essaient de bâtir des capacités et de bâtir un écosystème. Ce que nous faisons dans la région Afrique, c’est encourager au sein des pays les bureaux d’enregistrement à former des associations parce que les bureaux d’enregistrement sont en rapport avec les utilisateurs finaux qui doivent mieux comprendre le DNS.

Dans une région comme l’Afrique, on peut noter que potentiellement il y aurait 450 millions d’utilisateurs de l’internet, mais il n’y en a seulement que 1 % qui utilisent ces ccTLD. Cela nous concerne beaucoup, que seulement 1 % de ces 450 millions d’utilisateurs utilisent les ccTLD. Et lorsqu’il y a des ccTLD ouverts, là, c’est 82 % de ces 156 millions de noms. Donc là, je crois qu’on a besoin d’avoir un écosystème beaucoup plus ouvert.

JOHN LAPRISE : Olivier, Maureen dit que vous pouvez prendre juste quelques instants.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, madame la présidente et monsieur le président de séance.

Pour rajouter par rapport à la différence entre un ccTLD et un gTLD, je crois que les utilisateurs finaux ne sont pas au courant de cette différence entre les deux. C’est pour cela que nous avons ces questions qui sont posées : « Mon domaine de premier niveau a des problèmes. À qui devons-nous poser des questions ? » Et je crois qu’on a besoin de travailler et d’expliquer la différence très clairement entre les ccTLD et les gTLD, pas seulement parler de contrats mais en expliquant aux utilisateurs finaux ce qu’il en est.

En ce qui concerne la création de nouveaux ccTLD, j’y ai travaillé de par le passé seulement pour quelques ans. On peut obtenir un nouveau code ISO 3166 si on fait partie d’un autre territoire et si on a

l’accord du pays sur lequel est situé le territoire. Cela s’est passé avec certains territoires et îles de la France par exemple. Et si vous êtes un nouveau pays nouvellement créé, là, c’est l’Assemblée générale des Nations Unies qui doit passer une résolution pour vous donner ce code alpha à deux lettres. Là ensuite, on peut avoir un code sur la liste ISO et cela peut être à ce moment-là qu’on crée un nouveau ccTLD.

Les îles auxquelles vous faisiez référence Sergio, là, je crois qu’une nouvelle fois, c’est à l’Assemblée générale des Nations Unies que vous devez vous adresser parce que ce n’est pas à l’ICANN que cela peut se faire.

KATRINA SATAKI : Merci beaucoup.

MAUREEN HILYARD : Et bien, vous avez généré beaucoup de débats. Merci beaucoup Katrina. Nous avons été très heureux de vous accueillir aujourd’hui. C’est la possibilité de se retrouver deux fois par an, aux réunions les plus longues de l’ICANN. Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer la parole à David. David est quelque part. David Kolb, facilitateur et modérateur d’ATLAS III, va prendre la parole et nous parler du [inaudible] *learning*. On va faire une pause de cinq minutes avant de parler à David Kolb.

Merci à toutes et à tous. Nous allons parler à David Kolb d’ici quelques instants. Il travaille avec les coachs. Très bien, donc merci de vous organiser.

DAVID KOLB :

Merci beaucoup d’être venus à cette séance. Je m’appelle David Kolb et je vais être le modérateur des séances plénières d’ATLAS III. Et cette séance plénière est pour préparer ceux d’entre vous qui sont des coachs lors des séances en petits groupes pour savoir ce que vous allez faire durant ces séances en petits groupes et comment le processus fonctionne.

Donc si vous savez déjà que vous êtes un coach, levez la main s’il vous plaît et on va vous donner des informations, les informations dont vous avez besoin. Levez la main si vous êtes un coach. Si vous avez une question à ce sujet, quelqu’un pourra tout à fait vous aider.

CHERYL LANGDON-ORR :

J’ai une question. Est-ce que cette liste n’a pas déjà été envoyée à tout le monde ? Peut-être que certains d’entre vous n’avez pas reçu les courriels. Il faut vérifier avec le personnel. Si vous êtes entrant ou sortant ou actuellement à la tête d’une RALO, secrétaire ou président d’une RALO, si vous êtes quelqu’un qui a reçu un soutien pour les déplacements, vous êtes un coach.

DAVID KOLB : Donc levez la main si vous pensez que vous êtes un coach. On va vous obtenir une pochette d'informations. Très bien.

GISELLA GRUBER : Un petit rappel pour ceux qui n'ont pas encore reçu les courriels. Nous avons Seun, Hadia, Tijani, Mohamed. Levez la main, gardez la main levée s'il vous plaît, c'est un bon exercice en plus. Sarah, Abdulkarim, Aziz, Holly, Maureen, Justine, Lianna, Ali, Sébastien Matthias, Joanna, Bastiaan, Natalia, [inaudible], Sylvia Herlein Leite, Humberto, Carlos, Rahul, il n'est pas encore arrivé je crois, Sergio, Eduardo, Jonathan, Javier, Marita, Glenn, Judith, Barrack, Yrjö, Cheryl, Olivier, Alan, Daniel, Ricardo, Bartlett, John, Kylie. Est-ce qu'on a oublié qui que ce soit ? Satish. Oui, j'ai dit Mohamed, bien sûr.

Levez la main, gardez la main levée s'il vous plaît ; comme cela, on peut vous donner ces pochettes. Si vous avez cela en espagnol, c'est uniquement pour Sergio Salinas Porto. Vous l'avez en espagnol, n'est-ce pas ? Très bien. Ce matériel est distribué.

JONATHAN ZUCK : Une petite question rapide. Il y a 30 coaches et 60 participants à ATLAS III, donc c'est un coach pour deux participants ? C'est ce que vous voulez, très bien, d'accord.

DAVID KOLB : C'est tout le monde ?

GISELLA GRUBER : Oui, donc tout le monde qui est en position de leadership à l’ICANN a reçu une pochette. Est-ce que quelqu’un n’a pas reçu de pochette ? Levez la main si vous n’avez pas reçu de pochette. Très bien, c’est parfait.

DAVID KOLB : Excellent. Donc nous avons cette séance, ensuite on prend une pause et on fera une autre séance rapide.

L’objectif, je veux passer en revue ces documents et vous pouvez mémoriser cela ce soir et demain, on fera un examen. Non, plus sérieusement, pour les séances en petits groupes, il y aura plusieurs coachs dans la salle et vous pourrez vous entraider également. Parce que nous avons je crois 45 participants en tout pour ATLAS III et si on utilise sept groupes pour les séances en petits groupes, cela fait six ou sept par petite salle, donc nous aurons trois ou quatre coachs par salle. Donc si vous ne pouvez pas être dans une salle, vous pouvez vous organiser avec les autres pour qu’il y ait une représentation à tout moment et qu’il n’y ait pas un groupe qui soit laissé en plan seul.

Nous avons trois ou quatre différents types d’information que nous vous avons distribuée. Nous avons le contenu, l’ordre du jour, trois ou quatre pages, c’est un document Word, les heures, qu’est-ce qui va se passer durant les séances plénières, qu’est-ce qui va se passer durant les séances en petits groupes. Et un autre document qui rentre plus

dans les détails. Si vous êtes un participant à ATLAS III, il n’y aura pas de grand secret qui sera partagé, nous le ferons demain.

Ensuite, la grosse pochette, c’est les diapositives qui seront utilisées pendant les séances plénières. Je ne vais pas utiliser 98 diapositives, mais c’est pour information que vous avez cela. Et ensuite, vous avez dans vos pochettes également deux choses. Vous avez une étude de cas, les sept tribus du réseau Galaxie, et vous avez l’EPDP position de groupe. Cela, ce sont des documents d’étude de cas. Nous reviendrons là-dessus tout à l’heure.

Et le dernier document que nous passerons en revue durant cette séance, c’est le guide du coach d’ATLAS III, c’est tout à fait utile pour vous. Nous avons une version traduite en espagnol pour Sergio je crois. Oui, vous avez eu la version traduite ? C’est bon ? Très bien, c’est parfait, j’en suis très heureux. C’est parfait, c’est bon.

Voyons un peu, commençons par l’ordre du jour et le contenu, document Word, donc qu’est-ce qui se passe à quelle heure. Ensuite, on aura plus de détails pour chaque séance. Donc demain, nous avons notre première séance ATLAS. La première séance plénière sera demain de 15:15 à 16:45, une séance de 90 minutes. Le thème général d’ATLAS III, la pensée leadership et le leadership du changement, nous avons une expression qui ne va pas bien se traduite. Il y a les personnes qui ont été portées volontaires pour poser des questions. Ils sont participants à la table ronde. Et ces personnes sont des personnes qui connaissent bien ces concepts de leadership du changement et de la réflexion. Donc on aura ces personnes au panel

pendant la séance plénière qui vont modérer la table ronde au sujet du leadership à At-Large, le leadership du changement, de la gestion du changement, de la réflexion sur le leadership.

Nous aurons ensuite les compétences en communication, comment écouter, l’écoute active. Moi, je suis un homme blanc américain, il y a des éléments culturels qui entrent en ligne de compte. Être assertifs, ce n’est pas la chose dans chaque culture, l’écoute n’est pas la même dans les cultures ; vous allez pouvoir m’aider à ce sujet. Ce sera donc des perspectives différentes : « Dans ma culture, cela ne va pas fonctionner ; on ne travaille pas de cette manière. » C’est différent mais on doit bâtir des compétences, être un communicateur efficace en plus de devenir un leader.

Nous aurons ensuite une pause de 15 minutes et nous aurons notre première séance en petits groupes. L’objectif de celle-ci, c’est de débattre de cette étude de cas que tous les participants auront obtenue sous format papier et sous format électronique. C’est une étude de cas qui a été écrite par l’équipe. Nous voulions faire quelque chose qui soit pertinent mais pas trop sérieux. C’est une histoire de l’internet. C’est des tensions entre le respect de la vie privée et la sécurité, cette question des sept tribus du réseau Galaxie.

Donc cela, c’est l’étude de cas durant la première séance en petits groupes qui a pour objectif de parler de leurs points de vue par rapport à l’étude de cas. Donc vous avez le point de vue de l’At-Large, mais on va donner aux participants qui vont être GAC, ccNSO, GNSO et il va y avoir sept groupes en tout et sept points de vue pour les

différentes parties prenantes. Ils vont représenter si vous voulez une entité de l’ICANN et cela va solidifier en tant que groupe de sept nos points de vue, quels sont les différents points de vue divers que nous avons sur le EPDP et ainsi de suite, qu’est-ce que nous pensons sur la base des informations que nous avons, sur la base de la pensée collective qui est exprimée dans la salle.

Donc ce que vous faites, c’est faciliter le débat. Et lorsque je dis faciliter le débat, par définition, c’est simplement d’avancer. Ce n’est pas de parler de votre histoire, ce n’est pas de pontifier sur le respect de la vie privée et la sécurité et l’internet et ainsi de suite, non. C’est faire avancer les choses, c’est faire avancer le débat. Et il ne faut pas qu’on reste sur la voie, qu’on ne quitte pas, qu’on ne déraile pas, qu’on reste sur la gestion du débat, sur la communication de ce thème.

À la moitié de cette séance, vous allez leur poser des questions sur ces compétences. Donc même si vous parlez du cas, ils pratiquent toujours leurs compétences de l’écoute active et de l’expression, de la communication. Donc au milieu, vous allez leur demander : « Comment cela se passe ? Qu’est-ce que vous en pensez ? Est-ce que tout va bien ? » Et ensuite, vous relancez le débat et ils repartent à exprimer leurs points de vue. Cela, c’est la première séance en petits groupes.

Je continue dans l’ordre du jour et nous passons ensuite à je crois mardi. Cela, c’est un de mes sujets favoris. Nous allons commencer à 8:30 du matin et on va parler du conflit et sa gestion, « conflit et

influence ». Si on est en conflit, on a une réponse primale, vous répondez à un stimulus et vous avez ensuite des interactions plus humaines, faire preuve de persuasion. Vous devez me persuader, m’influencer. Donc cela, c’est ce dont on va parler en séances plénières mardi matin. Cela va être mon travail et votre travail lors de la séance en petits groupes.

Cela va être là des parties prenantes uniques. Par exemple, vous êtes le groupe du GAC, en tant que participant, vous avez sept personnes dans la salle qui représentent le point de vue du GAC. Là, ce sera multipartite. Vous aurez les sept entités constitutives qui seront représentées parce qu’il va donc y avoir des conflits, des tensions entre les différents points de vue sur le respect de la vie privée et ainsi de suite. Donc l’objectif de cette séance, c’est de leur permettre de travailler, de collaborer avec des personnes qui n’ont pas les mêmes points de vue et de voir comment on peut commencer à atteindre un accord ou bien comment votre point de vue n’est pas totalement l’opposé du mien, comment je peux vous influencer, comment on peut faire évoluer les choses, qu’est-ce que je dois savoir de ce que vous pensez par exemple du respect de la vie privée, à quel point vous pouvez être ouvert et à quel point vous pouvez faire en sorte que les autres s’ouvrent à vous et à vos points de vue.

Là, à la moitié de la séance en petits groupes, vous les stoppez, vous posez des questions sur le processus : « Comment cela se passe ? Comment est-ce qu’on gère le conflit ? Comment est-ce qu’on gère l’influence ? » Et ensuite, vous relancez l’exercice.

Une question ? Allez-y.

SEUN OJEDEJI :

Oui, merci. Je voudrais un point de clarification.

Lorsque vous parlez des groupes, est-ce que c’est un groupe entre les coachs ou entre les participants d’ATLAS III ? Cet ordre du jour, c’est pour les coachs ou pour les coachs qui travaillent avec les participants d’ATLAS III ?

DAVID KOLB :

L’ordre du jour, c’est pour tout le monde. Mais cela, ce que vous avez entre vos mains, c’est pour les coachs pour que vous soyez au courant de ce qui se passe. Les participants ne le sauront pas avant que je l’explique dans la salle en séance plénière. Mais on va revenir un petit peu plus sur le rôle des coachs tout à l’heure.

Sergio ?

SERGIO SALINAS PORTO :

Merci David. Une question.

Je parlais avec un collègue de la réunion qui n’a pas pu venir. Vous savez probablement que plusieurs personnes n’ont pas pu venir au Canada. Il me demande s’ils peuvent faire des exercices en ligne, s’il est possible pour eux de participer de cette manière. Si c’est le cas, vous pouvez le dire tout de suite ; ils sont en train de nous écouter, donc ils entendront votre réponse. Merci.

DAVID KOLB :

Notre objectif est d’être le plus pratique possible. Toute la salle ne va pas être enregistrée, toute la salle n’aura pas un micro. Par conséquent, ce que nous pensions faire, je suis ouvert à toute suggestion bien sûr, c’est quand on va se diviser pour les travaux de groupes, pour la séance plénière c’est facile mais lorsqu’on va se diviser en groupes de travail, je vais parler avec le gestionnaire de la participation à distance de façon à dire aux participants à distance ce qui se passe pendant cette réunion de groupes, quelles sont les conversations qui ont lieu. Je ne sais pas ce que la technologie va nous permettre de faire. Si les participants à distance peuvent parler entre eux, alors à ce moment-là, on peut assigner des coachs aux participants à distance en fonction de ce que nous avons comme quantité de coachs. Donc voilà, ce serait important que les participants à distance sentent qu’ils peuvent vraiment participer.

Est-ce qu’il y a des questions ? Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Est-ce que les coachés vont savoir dans quel groupe ils sont, dans quelle sous-entité de cette organisation ils appartiennent ? Merci.

DAVID KOLB :

Merci. Je crois que nous avons un document qui est terminé sur les groupes qui vont correspondre à chaque coach, quelle unité constitutive va travailler avec eux. Il va y avoir deux listes. Ce sera plus

ou moins la même chose pour le groupe de travail numéro un. Dans le deuxième groupe de travail, on a essayé de résoudre un petit peu qui serait assigné à quel groupe donc mardi, vous saurez vraiment dans quel groupe vous serez. Mon intention c’est qu’à la fin de la séance plénière, quelqu’un va vous dire dans quel groupe vous serez. J’ai fait cela un petit peu au hasard, donc préparez-vous dans ce sens.

Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Un certain nombre de participants ne sont pas totalement fluents en anglais, donc si on leur dit le matin pour le midi qu’ils sont dans tel groupe, qu’il faut qu’ils comprennent ce que tel groupe pense à propos d’un sujet comme celui-là, c’est un peu court. Et comme ce n’est vraisemblablement pas dans les langues en français, en espagnol les papiers qu’on a, cela va être chaud pour un certain nombre de participants. Merci.

DAVID KOLB : Merci. Nous allons essayer de les aider. Dans le deuxième groupe, nous avons deux salles de travail, un va travailler en français, l’autre va travailler en espagnol. Nos documents vont accompagner aussi dans les deux langues, il y aura le matériel. Et nous aurons des traducteurs.

Gisella, allez-y.

GISELLA GRUBER : Oui, nous avons des documents en français et en espagnol et les dossiers des participants sont en cours d’élaboration. Nous avons eu un problème au niveau des délais, mais les participants vont recevoir un dossier en fonction de leur langue. Ils vont aussi avoir demain la possibilité pendant la plénière de vérifier qui ne peut pas participer du tout en anglais parce que pendant la séance de groupes, nous avons deux salles de travail, une avec l’interprétation en français et en espagnol et une autre avec l’interprétation en français seulement. Donc nous allons devoir identifier les personnes qui ne peuvent pas participer du tout en anglais et ils seront placés dans la salle où il y aura un service d’interprétation. Les documents sont en train d’être traduits. Nous allons distribuer des dossiers en fonction des langues. Ne vous inquiétez pas.

DAVID KOLB : Humberto ?

HUMBERTO CARRASCO : Une question rapide. Je vais parler en espagnol.

Je suis tout à fait d’accord avec la préoccupation de Sébastien Bachollet, surtout parce que non seulement il va falloir traduire ces documents mais le coach doit comprendre la langue de la personne qui va être son coaché, la personne qu’il doit entraîner. Vous allez vous aussi devoir savoir qui ne parle pas du tout l’anglais. Et ceux qui parlent seulement en français devront avoir un coach qui parle français. Je ne sais pas si on a suffisamment de coaches comme cela. Et

la même chose pour les personnes qui ne parlent que l’espagnol. J’espère que cela ne sera pas un problème mais la question des langues, il me semble, va être un problème.

DAVID KOLB :

Merci. Nous sommes en train d’essayer de régler tout cela. Ne vous inquiétez pas. Je vais être transparent ici. Les groupes de parties prenantes sont assez simples. Le problème de multipartisme est plus compliqué parce que nous allons devoir mélanger les gens et c’est comme cela que nous sommes en train d’essayer de voir la meilleure façon de faire cela. Nous essayons de travailler sur ce problème actuellement. Bien.

Est-ce qu’il y a d’autres questions ?

Donc le groupe de travail deux, les groupes multipartites mélangés. Et à partir de là, de nouveau, au niveau du document, nous allons revenir à midi en fonction de notre ordre du jour. Et à 15:15, nous avons un travail sur la communication interculturelle et la sensibilisation. Il y a une réunion du GAC qui va avoir lieu au même moment et il y a beaucoup de gens qui voudront y aller. Donc ce que nous allons faire, c’est quelque chose qui va nous permettre de faire une expérience. Si vous regardez la réunion numéro deux du groupe, nous avons une heure et demie et je vais reprendre ce groupe pour les familiariser aux méthodes de communication, aux positions de pouvoir devant une série de dimensions que nous allons aborder. Ensuite le groupe de 15:15 à 16:45 pourra aller à la réunion du GAC.

Et il y a une feuille qui va vous rappeler les observations concernant ce que vous avez vu au niveau des conflits, des interactions culturelles, etc. Et lorsque nous reviendrons au cours de la prochaine plénière, nous partagerons nos observations. Il y aura une division avec des groupes de quatre ou cinq participants et des coachs qui circuleront dans la salle et qui permettront qu’il y ait un dialogue. Donc on va essayer d’ordonner cela parce que bien sûr, on ne va pas demander à 45 personnes de donner leur avis mais nous ferons des petits groupes pour que chacun puisse donner son avis.

Ensuite à 17:00 jusqu’à 18:30, nous avons de nouveau un coaching. Ce sera un modèle différent du modèle que j’utilise dans le programme de leadership. Pour ceux qui ont participé à ce programme de leadership, nous aurons une méthodologie différente. C’est un cadre que j’appelle le cadre de croissance et je vais passer 30 minutes là-dessus. Ensuite, nous allons faire un exercice dans cette salle au cours duquel les gens vont travailler à deux et vont se coacher les uns les autres en fonction de ce système que je vais expliquer. Et en tant que coachs, vous allez circuler de nouveau, travailler avec ces personnes qui vont s’installer en paire. Et si vous allez un duo en français, on va avoir un coach français pour que les langues correspondent de façon à ce qu’on travaille dans la même langue et que les choses soient plus simples à comprendre. Et le coach, vous allez observer cela et voir comment est-ce que cela fonctionne et quelle est l’interaction qui existe entre eux. Voilà, c’est la partie du coach.

Ensuite, si on tourne la page, nous arrivons à la page trois, nous sommes le mercredi, c’est le dernier jour de contenu. Mercredi sera la journée des conclusions. Nous allons commencer le matin avec présence personnelle dans les présentations publiques. Je vais commencer par vous présenter le principe de pyramide pour structurer les réflexions et les présentations. Nous allons parler de la présence personnelle, comment être dans la salle, votre niveau de confiance, comment vous pouvez parler. Un autre terme qu’on utilise, c’est un terme intercritique, cette petite voix dans votre tête qui vous remet en question quand vous vous présentez : « Est-ce que je travaille bien ? Ils ne répondent pas, est-ce que c’est bien ? » Donc ce petit singe dans votre tête qui vous parle en permanence, qui vous fait une autocritique, on parlera de cela parce que cela a un grand impact sur votre présence personnelle. On va parler aussi de cela lorsque nous aurons la réunion numéro trois de 13:30 à 15:00. Et nous finirons notre réunion plénière à 10:15. Nous aurons une séance de travaux de groupe de 13:30 à 15:00. Et ce que nous ferons, c’est que les coachs, on demandera à ce que tout le monde revienne ici à 15:30 pour que je puisse à nouveau expliquer comment on va travailler. De nouveau, on se divisera pour faire les travaux de groupes.

L’objectif de ces travaux de groupes sera de solidifier les points de vue et d’être capable de présenter votre opinion en utilisant ce principe de la pyramide. Je ne vais pas vous l’expliquer puisque cela appartient à la séance plénière. Donc ce sera le travail de groupes numéro trois. Et avec cela, vous pourrez être capable d’arrêter l’action, de faire un processus de contrôle et de vérifier avec eux comment ils ont résolu ce

conflit, comment ils ont persuadé, comment ils ont écouté les autres et leurs possibilités de construire cette pyramide.

Ensuite, nous reviendrons dans la salle principale. Ce sera la dernière partie de notre travail de groupes de 30 minutes. Il y aura la méthodologie que j’utilise au cours de laquelle tout le monde va présenter les autres. Donc on aura sept groupes qui vont présenter. On aura des groupes de deux ou trois avec sept groupes différents qui vont présenter leur point de vue les uns les autres avec ce système de pyramide et qui vont recevoir les réponses des autres. Et les coachs vont circuler entre ces groupes et essayer de donner leur opinion, etc. Ce serait le travail de groupe numéro trois.

Après, à 17:30, nous aurons de nouveau un travail sur la modération de réunion. Il y aura des exercices individuels et ce sera mercredi.

Ensuite, le jeudi, dernière page, nous avons un déjeuner de réunion de conclusion l’après-midi. Maureen et moi allons continuer de travailler pendant la semaine et essayer de voir comment nous pouvons créer le meilleur système de communication, de réseautage et nous vous en reparlerons, nous vous dirons si les coachs joueront un rôle dans ce domaine.

Voilà, c’est un petit peu une vision ou un panorama d’ensemble de ce que nous allons faire. Est-ce qu’il y a des questions ? Bien, c’est bon alors ? Oui, Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je pense qu’il y a, de mon point de vue, un problème de fond dans tout ce qu’il nous a expliqué ; il y en a un certain nombre. Mais il y en a un qui me gêne beaucoup, c’est qu’on considère que ceux qui sont dans cette réunion aujourd’hui seront les coachs et ceux qui ont été inscrits et qui ont suivi des cours sont les coachés. Je peux vous prendre un certain nombre d’exemples où ceux qui sont dans les coachés sont bien plus compétents, bien plus informés, bien plus formés pour être des coachs et que l’inverse est vrai aussi. Donc quand on nous explique il y a deux groupes, je pense qu’on devrait se pencher sur la question de « *One size does not fit all* » comme la ccNSO nous l’a expliqué tout à l’heure parce que franchement, il y a des gens dans ceux qui vont venir qui n’ont absolument pas besoin de coachs et encore une fois, qui pourraient nous en expliquer beaucoup à un certain nombre autour de cette table. Merci.

DAVID KOLB : Merci. Je pense que c’est un bon point, une bonne question parce que votre rôle en tant que coach, vous n’êtes pas un expert de contenu, vous n’avez pas de responsabilité ici au niveau de choses à présenter puisque c’est moi qui vais les présenter. Votre rôle en tant que coach est simple. D’abord, vous devez modérer les discussions, vous devez maintenir la discussion et les délais des discussions sur la bonne voie. Et ensuite en tant que leader At-Large, vous êtes un modèle pour ces leaders émergents. Donc en tant que modèle, ce n’est pas votre travail de discuter. Mais vous pouvez partager votre expérience en tant que leader At-Large. Vous appartenez à ces discussions, vous appartenez à

ces groupes de travail. Donc l’intention ici, ce n’est pas que vous soyez un expert en contenu puisque vous allez apprendre de vos élèves et ils vont apprendre de votre travail en tant que coach. Et je veux vous rappeler que vous allez travailler sur les études de cas, mais vous n’allez pas répondre aux questions, vous allez seulement partager votre expérience et contrôler les temps. C’est tout.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Je veux bien qu’on discute sur les mots. Ils ne sont pas des experts du contenu, donc ils sont experts de rien du tout. Aujourd’hui, ceux qui vont venir, un certain nombre de gens qui vont venir... Je vais juste vous prendre un exemple. Dans ceux qui vont venir, il y en a un qui a été vice-chair du Board, président adjoint du Board. Je veux bien qu’on lui explique la vie et qu’on lui explique comment être un leader et comment est-ce qu’un futur leader doit agir. Mais je suis sûr que bien sûr, ALAC va le former bien plus que toutes les autres expériences qu’il a. Quand même, il y a un moment donné où il faut se rendre compte qu’on n’a pas que des jeunes. Et à l’inverse, nous avons des gens qui arrivent qui n’ont pas de connaissance de l’ICANN qui sont dans ceux qui vont être leaders. Parce qu’on a mis en application avant la lettre ce qui est dans les nécessités de faire évoluer les choses, donc on a des gens qui débarquent. Et eux vont être considérés comme ceux qui vont être les coachs de ceux qui savent. Et je ne parle pas du contenu. Je ne parle que de problème de leadership comme tu viens de nous le dire. Merci.

DAVID KOLB : Est-ce que c’était un bon vice-président, ce monsieur? Bien, je plaisante, Sébastien. La réalité est que nous sommes tous des apprentis dans cette salle et nous essayons tous d’apprendre ici. Et nous avons besoin de personnes qui fassent avancer la discussion, qui respectent les délais. Et j’espère que tout le monde en tirera quelque chose. Je pense que tout le monde en tirera quelque chose. Peut-être que votre problème concerne plus l’équipe de leadership pour ATLAS III plutôt que le programme en lui-même. On en reparlera si vous voulez.

Je vais donner la parole maintenant à Holly.

HOLLY RAICHE : Ce n’est pas une question. Je voulais seulement vous dire que je suis pleine d’espoir parce que j’espère que je vais apprendre des choses, apprendre les compétences d’autres personnes. Je suis professeure, j’apprends beaucoup de mes étudiants donc je pense que je vais beaucoup apprendre ici. En tout cas, c’est mon espoir.

Sébastien a raison quand il dit que l’on apprend les uns des autres, mais je crois que je voulais le dire d’une manière différente.

DAVID KOLB : Sandra, allez-y.

SANDRA HOFERICHTER : Merci David. Je voudrais vous poser une question, quelque chose qui m’a étonnée lorsque j’ai regardé l’ordre du jour.

Je suis ici en tant que participante et j’ai constaté que les discussions dont vous parlez maintenant sont des réunions fermées. Je n’ai pas le droit de participer à ces séances. Cela a été étonnant pour moi. Donc je ne suis pas considérée comme étant une participante d’ATLAS à temps complet. Je viens de confirmer cela avec Heidi qui m’a dit que je pouvais participer aux séances plénières mais pas aux séances de groupes. Je dirais que c’est très étrange pour moi.

Je n’ai pas demandé que mon voyage soit financé exprès parce que je ne savais pas combien de temps je pouvais consacrer à l’ICANN, je ne savais pas si j’allais pouvoir venir à Montréal. Donc j’ai fait cela exprès pour ne pas utiliser les fonds qui pouvaient être consacrés à d’autres personnes. Donc je suis venue, j’ai moi-même financé mon voyage, c’est mon association qui a financé mon voyage. Mon association est membre de la communauté At-Large, c’est un membre accrédité et maintenant, je suis ici et je me rappelle qu’ATLAS I et ATLAS II étaient ouverts à toute la communauté d’At-Large. Et maintenant, je constate que je suis autorisée à assister seulement aux séances plénières mais pas aux séances de groupes. C’est étrange parce que c’est moi-même qui aie rédigé les critères pour les participants autofinancés, donc je ne comprends pas très bien. Est-ce que quelqu’un peut m’expliquer ? Je viens de découvrir cela. À mon avis, cela n’a pas beaucoup de sens.

DAVID KOLB : Je peux essayer de vous répondre

SANDRA HOFERICHTER : Et tout cela va se passer durant ces séances de petits groupes et c’est quelque chose qui, avec David, nous avons développé ensemble pour la communauté de l’ICANN à l’Académie ICANN. Donc vraiment, je suis surprise. Je crois qu’il y a un petit problème quelque part. Et je ne suis peut-être pas la seule à être préoccupée par cela.

DAVID KOLB : Je vais essayer de vous expliquer un petit peu, nous essayons d’éviter une confusion. C’est plus un problème logistique qu’autre chose. Ce ne sont pas vraiment des séances fermées, ce ne sont pas les mêmes salles et il y a des salles qui ne sont pas des salles, ce sont simplement des espaces. Au départ, nous avions 60 participants, 15 personnes plus quatre coaches. Cela prenait pas mal d’espace. Maintenant, si nous avons 10 personnes de plus qui allaient s’installer dans cet espace, est-ce que cela allait être possible ?

Et ce qui nous préoccupait aussi, c’est que les personnes aillent uniquement aux séances en petits groupes et n’aillent pas en séance plénière, donc qu’ils ne soient pas informés. C’est une étude de cas et peut-être qu’ils allaient se mettre à arriver à parler de vie privée. Et c’est une étude de cas, ce n’est pas quelque chose qu’on doit débattre de cette manière ; c’est une étude de cas. Donc on ne veut pas exclure personne, mais c’est un problème logistique, un problème de procédure.

Maureen.

MAUREEN HILYARD :

En ce qui concerne les séances en petits groupes et les participants, nous avons débattu de la participation à ATLAS longuement, des critères. Nous avons un certificat qui va être remis et le certificat nécessite de faire les six webinaires sur les cinq thèmes traités. Ces webinaires doivent être suivis avant la réunion et on a été très stricts à ce niveau. Les participants eux-mêmes, ce sont les personnes qui ont suivi ces webinaires, fait ces demandes et qui ont été sélectionnés.

En ce qui concerne les personnes supplémentaires, ce qu’on a dit, c’est que les personnes pouvaient venir uniquement en tant qu’observateurs aux séances en petits groupes. Nous avons plusieurs personnes qui se sont autofinancées et qui vont faire partie du programme qui sont ici présentes, mais en ce qui concerne les participants en tant que tel d’ATLAS, notre point de vue, ce sont les personnes qui ont commencé dès le départ, qui ont eu un engagement fort avec les webinaires et ainsi de suite.

SANDRA HOFERICHTER :

Est-ce que je peux répondre à cela ? Je comprends, Maureen, ce que vous avez dit. Mais je suggérerais que ce concept soit revu parce que pour moi, ATLAS III, c’était quelque chose qui était ouvert pour tous les utilisateurs de l’internet, pour une communauté, pas seulement pour les personnes qui viennent aux réunions de l’ICANN. Parce que ce que l’on fait, c’est une notion d’être financés et là, on exclut en fait des

personnes pour certaines raisons. On exclut des personnes qui n’utilisent pas des fonds d’ATLAS III. Il me semble que la communauté des utilisateurs finaux devrait être non pas fermée mais ouverte. Là, c’est un club fermé et je ne pense pas que cela soit un bon concept pour l’avenir.

MAUREEN HILYARD :

Je comprends tout à fait votre point de vue, Sandra. Mais dans ce cas précis, nous avons un budget précis, nous avons des critères précis et je pense qu’il est important que les critères que nous avons fixés dès le départ soient respectés en spécifiant le nombre de participants qui seront financés en effet pour venir ici et dont on s’occupera durant le programme.

Puisqu’il y a une demande d’autres personnes voulant venir à leurs frais, ce statut d’observateur a été défini mais il a été bien indiqué qu’on allait limiter le nombre d’invitations. Donc il y avait en effet un petit peu d’exclusion à ce niveau, on a dit combien de personnes allaient venir, on a défini ce nombre de participants, ce nombre d’invités.

Donc je crois que dès le départ, nous avons indiqué que ce n’est pas un sommet. Nous avons déjà eu des sommets. C’est différent, en effet, ATLAS III, par rapport aux autres sommets que nous avons eus auparavant.

DAVID KOLB : J’ai neuf questions ou commentaires autour de la table. Je crois que nous avons de faire une petite pause. Est-ce que nous voulons tout d’abord faire les questions et passer à Sébastien ou bien... ? Nous avons un autre point.

JONATHAN ZUCK : Dans 45 minutes, nous avons la GNSO qui arrive donc vraiment, il nous reste 45 minutes avant l’arrivée de la GNSO. N’oubliez pas cela. Merci.

DAVID KOLB : Donc, est-ce que je peux proposer cela ? On prend une pause de 15 minutes et si vous avez une question sur le rôle des coaches, le rôle du contenu, venez me voir pendant la pause et s’il y a d’autres questions, vous pouvez venir me voir après la pause.

Sergio.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci. C’est une question simplement pour que ce soit clair.

Le terme observateur, le statut d’observateur, est-ce qu’ils vont pouvoir faire la même chose que les autres participants à ATLAS III ? Parce qu’il y a une personne qui va être observateur comme Sandra mais il y aura d’autres personnes qui seront à distance aussi, des participants à distance. Alors ces personnes vont obtenir un certificat et les autres ne vont pas obtenir de certificats et ne pourront pas participer ? Est-ce que c’est juste ?

MAUREEN HILYARD : Nous faisons le maximum pour s’assurer que les participants qui auraient dû venir ici et arriver au Canada soient soutenus autant que possible, tout comme s’ils avaient pu arriver à Montréal. On va faire un effort pour qu’ils puissent obtenir leur certificat.

SEUN OJEDEJI : Moi, je ne crois pas que nous avons besoin d’une pause de 15 minutes. Je crois que nous avons une procédure et problème administration qui se posent. J’ai deux questions.

Je comprends les questions de coûts, les questions de participation en ligne, je comprends ce qui a été dit sur la gouvernance de l’internet, je vois à quel point c’est important que les personnes qui ont été financées aient suivi tous ces webinaires ; je comprends cela. Mais si on avait indiqué que c’est seulement les personnes qui sont financées qui peuvent participer à ATLAS III, je trouve cela très étrange et pas nécessaire.

Deuxièmement, je ne comprends pas très bien l’objectif de ces coaches, de ces observateurs, de ces participants. Je suis un coach, très bien, mais je ne pense pas que ce soit nécessaire. Je crois que ce devrait être aussi flexible que possible et que les groupes puissent travailler par eux-mêmes et qu’on ne soit pas là pour noter leurs points de vue et leurs opinions. Et je trouve cela très étrange également que nous ayons un diplôme, un certificat. Notre objectif, c’est d’apprendre, c’est

de partager des points de vue. Pourquoi est-ce que nous essayons d’avoir toutes ces formalités ? Je ne comprends pas.

JOHN LAPRISE : Très bien commentaire mais vous auriez dû dire cela au comité directeur. Toutes ces décisions ont été prises par un comité directeur.

DAVID KOLB : Nous allons donner aux interprètes quelques minutes de repos. On se retrouve dans 15 minutes. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]